

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 04-4250 / 100737
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion
BU KPZ (traitement thermique et surface / formage à froid / découpage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 A
02.05.2004–02.05.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4251 / 100382
Moulins de Granges SA, 1523 Granges-près-Marnand
Pet-food: fabrication d'aliments expensés- farines
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
02.05.2004–02.05.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-4257 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Services techniques, Centrale de chauffage et énergétique
besoins spéciaux de consommation
56 A
01.04.2004–01.04.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4258 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Traiteur
besoins spéciaux de consommation
45 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4259 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Poissonnerie
besoins spéciaux de consommation
40 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4260 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Fruits, légumes et fleurs
besoins spéciaux de consommation
18 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr
- 04-4261 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Préemballage
besoins spéciaux de consommation
6 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4262 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Mise en place
besoins spéciaux de consommation
18 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4263 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Frigo
besoins spéciaux de consommation
30 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4264 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Transport interne
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4265 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Expédier / Transport pour compte propre
besoins spéciaux de consommation
150 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

- 04-4266 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Articles Non Alimentaires
besoins spéciaux de consommation
8 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4267 / 100391
Société Coopérative Migros Vaud, 1024 Ecublens VD
Centrale de chauffage et énergétique
besoins spéciaux de consommation
10 A
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

Autorisation pour travail les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4275 / 100152
Produits Epagny (Gruyères) SA, Fabrique de salami et de viandes séchées, 1664
Epagny
Etiquetage et emballage de produits secs et surgelés.
besoins spéciaux de consommation
20 A
02.05.2004–02.05.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4276 / 100251
Carbagas, 1564 Domdidier
Mise en bouteille du gaz, préparation des marchandises, administration.
besoins spéciaux de consommation
40 A
01.05.2004–01.05.2007 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-4100 / 102149
Société Coopérative Migros Genève, 1227 Carouge GE
Services techniques, informatique, sécurité
besoins spéciaux de consommation
4 A
01.03.2004–01.03.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4101 / 102149
Société Coopérative Migros Genève, 1227 Carouge GE
Dépôt 1
besoins spéciaux de consommation
45 A
01.03.2004–01.03.2007 (Nouveau permis)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4104 / 102149
Société Coopérative Migros Genève, 1227 Carouge GE
Dépôt 2: produits carnés
besoins spéciaux de consommation
15 A
01.03.2004–01.03.2007 (Nouveau permis)
- 04-4105 / 102149
Société Coopérative Migros Genève, 1227 Carouge GE
Transport
besoins spéciaux de consommation
4 A
01.03.2004–01.03.2007 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

20 avril 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail